

Faune et flore

Fauna e flora

Fauna und Flora

## La chasse et la faune en Valais, du Moyen Age au XIX<sup>e</sup> siècle (deuxième partie)<sup>1</sup>

**En Valais, dès le Moyen Age, le seigneur chasse par passion ou pour asseoir son autorité et son prestige. Le paysan, par contre, traque le gibier par devoir ou par nécessité, pour garnir la table du seigneur, nourrir sa famille ou protéger son troupeau et ses cultures. La chasse a donc un rôle social et économique important. Elle met l'homme en confrontation directe avec l'animal sauvage. Aussi l'homme entretient-il un rapport complexe avec la faune. Tantôt recherché ou combattu, tantôt proie ou prédateur, l'animal sauvage est associé à toutes sortes de maux ou de vertus.**

### Les dégâts reprochés à la faune

Pour le paysan d'autrefois et ses contemporains, les mammifères carnassiers étaient des ennemis à abattre par excellence, car ils menaçaient le cheptel. On ne compte plus les textes qui dénoncent les « méfaits » de l'ours, du loup et du lynx, ainsi que ceux d'animaux plus modestes tels le renard, la fouine ou le blaireau. Le caractère souvent virulent de ces écrits illustre bien l'enracinement d'une haine pluriséculaire.

#### Les carnassiers avant tout

La mauvaise réputation des carnassiers leur a valu d'être chassés sans merci depuis longtemps. Il est même probable que les pertes de bétail dues aux chiens<sup>2</sup>, au mauvais temps ou à des vols non élucidés leur étaient imputées. On note cependant l'absence de rapports précis sur les dégâts des carnassiers en Valais sous l'Ancien

Régime. Le plus souvent, il est question de leurs « ravages », sans plus de détails.

On reprochait particulièrement au loup son goût pour le bétail. En l'absence de moyens de garde efficaces – bergers, chiens, clôtures –, cet animal est en effet capable de commettre de grands dégâts dans les troupeaux. Ses proies favorites sont les moutons et les chèvres. On rapporte qu'il attaquait même les chevaux.

Le lynx s'est sans doute rabattu sur les chèvres et les moutons, dès que ses proies sauvages (le chamois et le chevreuil) ont commencé à décliner avec l'intensification de la chasse.

L'ours, enfin, malgré son régime alimentaire principalement végétarien, peut aussi s'attaquer aux troupeaux, surtout entre août et octobre, quand il accumule des graisses en vue de l'hibernation. Le risque augmente encore lorsque les proies sauvages sont rares. Les proies domestiques de l'ours sont les mêmes que celles du loup, mais, vu sa force herculéenne, il ne recule pas devant les bovidés. Il est probable que son penchant pour les baies, les fruits ou les céréales lui ait aussi attiré des inimitiés.

Les dégâts imputables à ces animaux ont dû augmenter fortement au fur et à mesure que leurs proies

sauvages étaient décimées, principalement par les activités de l'homme (chasse, déforestation, emprise agricole et pastorale).

Le cercle des « nuisibles » ne se limitait cependant pas aux fauves et aux petits carnassiers. Le sanglier, amateur de châtaignes – autrefois un aliment de base dans le Chablais –, ainsi que la plupart des oiseaux non comestibles, rapaces et corvidés, étaient rangés dans la même catégorie. Il fallait donc les abattre.

Chez les ongulés, la raréfaction précoce du cerf et du chevreuil leur a sans doute valu de ne pas être perçus comme des nuisibles dégradant les forêts.

A part l'éradication pure et simple, peu de moyens préventifs efficaces semblent avoir permis de limiter les dégâts causés par la faune. L'élimination se dessine donc comme un motif premier de la chasse.

### L'appât du gain

Une fois l'étiquette de nuisible accolée à une espèce, même à tort, comme ce fut le cas pour le gypaète ou le faucon crécerelle, une prime au montant parfois extraordinaire était ver-



Photo: Alexandre Schourer

<sup>1</sup> La première partie de cet article a paru dans *Les Alpes* 9/99, p. 40.

<sup>2</sup> De nos jours, elles sont largement supérieures à celles dues au lynx, selon le Service de la chasse du Valais.

sée à quiconque contribuait à son éradication. En Valais, cet usage remonte au Moyen Age: un épieu de chasse est parfois offert aux chasseurs d'ours. Dès 1501, une prime officielle en espèces est versée pour encourager la destruction des ours, des loups, puis des lynx. Dans la région de Monthey, une somme d'argent vient également récompenser les chasseurs de sangliers.

### **Distribution et montant des primes**

Les primes étaient distribuées sur une base territoriale. Le Bas-Valais sujet était divisé en deux gouvernements: celui de Saint-Maurice et celui de Monthey. Chacun prenait en charge la récompense des captures effectuées sur son territoire. Il est à noter que le gouvernement de Saint-Maurice récompensait aussi les captures dans le Haut-Valais souverain! Ce système a cours du XVI<sup>e</sup> siècle à 1675. Dès lors, chaque commune est responsable d'indemniser ses chasseurs.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le montant des primes diffère sensiblement d'une

région à l'autre. Sur un même territoire, il varie constamment. Un ours rapporte tantôt le double d'un loup, tantôt le même montant. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on assiste à une unification progressive des tarifs.

Les sommes mises en jeu étaient parfois considérables. En 1744, par exemple, «En conséquence du grand nombre de loups qui rôdent et portent dommage aux troupeaux dans le Bas-Valais, de Conthey à Saint-Maurice, la Diète (n. d. l. a.: parlement valaisan) ordonne de les extirper. Elle accorde pour chaque loup pris, dix écus petit poids». Selon une liste de prix de bétail rédigée en 1769, un jument de douze ans vaut trente-cinq écus, une vache de vingt à vingt-sept écus et une génisse de cinq à douze écus. En 1847, dans le district de Monthey, la capture d'un ours ou d'un loup rapporte à son auteur l'équivalent de trois mois de salaire d'un gendarme!

Les primes ne constituaient pas l'unique moyen de tirer parti de la chasse: les traqueurs de «nuisibles»

avaient l'habitude de quêter dans le voisinage, preuve de leur capture à l'appui. Le gibier faisait aussi l'objet d'un véritable commerce: vente sur les marchés, exportation frauduleuse, etc.

### **La peur des animaux**

En Occident, les animaux sauvages incarnent depuis longtemps les peurs des humains. Ceci a pu motiver la persécution de certaines espèces, davantage que les faits. Les documents valaisans ne mentionnent en effet que très peu de pertes humaines. Les cas d'attaques mortelles sont limités à des accidents de chasse: deux pour l'ours et un pour le lynx. Un seul témoignage rapporte un rapt d'enfant par le loup.

**Le gypaète était accusé de s'en prendre aux moutons. En fait, ce charognard se nourrit de proies mortes. Il a donc été injustement exterminé, au mépris de son rôle sanitaire**

**Buse. Autrefois, l'utilité des rapaces qui se nourrissent de rongeurs était occultée par leurs dégâts, réels ou supposés**



**Le faucon crécerelle, comme le gypaète, était rangé à tort dans la liste des espèces «nuisibles». Or cet oiseau se nourrit en grande majorité de rongeurs**



Le goût du renard pour le petit bétail lui a attiré la colère des éleveurs: en Valais, au XIX<sup>e</sup> siècle, certains chasseurs revendiquent la capture de plusieurs centaines de ces animaux



Photos: Alexandre Scheurer

Au XX<sup>e</sup> siècle, au val d'Anniviers, on prête encore à la viande de marmotte la faculté de prévenir et de soigner les refroidissements



A Héréence, on évitait de lancer des pierres au rouge queue, de peur qu'il n'attire la mort sur le bétail ou sur les hommes pour se venger

La peur des animaux semble donc largement infondée et irrationnelle. Signalons pour preuve la réaction suscitée par des espèces tout à fait inoffensives: en Valais, le renard, l'hermine, certains passereaux – dont les corvidés –, les rapaces nocturnes ou encore la salamandre étaient associés aux forces maléfiques ou à la mort. L'aigle et le gypaète étaient accusés d'emporter dans les airs de jeunes enfants et parfois même des chasseurs. La libellule était redoutée pour sa «piqûre» mortelle. Les papillons causaient la gale ou la chute des cheveux. Certaines de ces croyances persistent encore au XX<sup>e</sup> siècle!

Ce climat de peur résulte d'une méconnaissance de la biologie animale, quand cette dernière n'est pas directement liée à la pratique de la chasse. Voici un dernier exemple qui donne la mesure des exagérations au sujet de la faune: on pensait jadis que la marmotte récoltait du foin en le disposant sur l'abdomen d'un

congénère, tracté ensuite dans le terrier comme un chariot!

Ainsi, le rapport entre les hommes et les bêtes sauvages était dominé par la peur ou une fabulation confinant au fantastique.

### Utilisations de la faune

Au-delà de sa valeur alimentaire ou matérielle, des dégâts qu'elle occasionnait et des craintes qu'elle inspirait, la faune alimentait des coutumes et des pratiques variées. En médecine traditionnelle notamment, elle fournissait la matière première pour la fabrication de toute une série de remèdes.

#### **Les vertus curatives: cornes, graisse, sang, etc.**

La pharmacopée traditionnelle créait une forte demande en produits d'origine animale. Une bête aussi anodine que la taupe servait par exemple à soigner l'épilepsie, les problèmes cutanés ou les ulcères.

La médecine populaire n'est probablement pas étrangère aux rede-

vances en cornes ou en bois d'ongulés sauvages, courantes en Valais. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les cornes des bouquetins mâles âgés de plus de sept ans, capturés sur une alpe du val d'Hérens, reviennent aux seigneurs de la Tour. En 1592, l'alpage de Louvie, val de Bagnes, fournit également des cornes de bouquetins, mais aux seigneurs haut-valaisans. Pilés, ces attributs soignaient les crampes et les coliques; sculptés en gobelet, ils étaient censés détecter un éventuel poison présent dans le liquide. Quant aux bois du cerf, ils avaient la réputation de chasser les vers parasites de l'homme.

On prêtait aussi différentes vertus à la graisse de certains animaux. Au Moyen Âge, celle de l'ours sert à combattre la sorcellerie... et la chute des cheveux. Les huiles tirées de la graisse du plantigrade et de celle de la marmotte étaient utilisées contre les rhumatismes. La graisse du rongeur soignait aussi les coliques, l'asthme et les occlusions intestinales.

Certaines viandes étaient assimilées à des remèdes. La viande de mar-



Les cornes et d'autres parties de l'anatomie du bouquetin étaient autant recherchées que sa viande. Ce qui a conduit à sa rarefaction dès le XVI<sup>e</sup> siècle, en Valais. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il disparaît complètement. Seuls quelques dizaines d'individus survivent au Grand Paradis (I). Le bouquetin était une vraie pharmacie: son sang soignait la pleurésie et les calculs vésicaux; le mélange de poils et de substances minérales contenues dans son estomac agissait sur le vertige, la dysenterie, la mélancolie, etc.

Photo: Marc Witzig et Alexandre Scheurer



Ours croate. L'ours a disparu du Valais vers 1860. Son déclin commence autour de 1600. La rareté croissante des proies sauvages l'obligeait à commettre des dégâts dans le bétail, ce qui a provoqué son éradication



Piège à mâchoires, Bas-Valais. Les gens du pays avaient développé un grand nombre de techniques de piégeage. Par contre, il est difficile de savoir si le fusil était répandu en Valais

motte soulageait les douleurs des femmes durant l'accouchement, agissait contre l'insomnie ou soignait les refroidissements. Celle du lièvre prévenait la mélancolie. La chair de la gélinotte, enfin, stimulait la vue alors que celle du lagopède, selon un auteur du XVII<sup>e</sup> siècle, permettait que l'estomac

«[...] Se r'enforce bien tot et remet en nature  
Quand il ressent en soi débilitation  
Et ne peut subvenir à la digestion [...]».

Le sang de plusieurs animaux possédait également des vertus étonnantes. Selon le même auteur, le bouquetin

«[...] a le sang chaud d'une telle façon

Qu'on le tient précieux pour donner guérison,  
Et de l'homme eschauffé le sang caillé résoudre,  
Si dans un peu de vin on en hume la poudre [...]».

A part la médecine traditionnelle, d'autres applications occasionnaient une forte demande en matières premières animales. Les peaux servaient à confectionner des parchemins, des fourrures ou du cuir. Les cornes de bouquetins ou les bois de cerfs étaient exposés chez les seigneurs. Les pattes et les têtes d'ours, de loups et de lynx ornaient les façades de certaines maisons communales, notamment à Hérémence ou à Loèche.

### Conclusion

En Valais, la démocratisation de la chasse, généralisée dès 1500, a conféré à cette activité un rôle social et économique important pour toute la région. Mais la chasse mettait également l'homme et la faune en confrontation directe, voire en concurrence sur le même territoire. Tantôt prédateur ou proie, l'animal sauvage était à la fois une menace permanente et un objet de convoitise. Si, de nos jours, l'homme ne vit plus en contact de la faune, nombre de croyances et de superstitions sont encore vivaces. De même, la menace sur les troupeaux, un temps écartée avec l'éradication des grands carnassiers, refait surface avec leur retour. Et les anciennes peurs, fondées ou irrationnelles de ressurgir...

Alexandre Scheurer, Lausanne ■